Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601337-20260707-2026_07_04-DE

COMMUNE DE MISSIRIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le **7 JUILLET** à 20 heures 15 les membres du Conseil Municipal de MISSIRIAC se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Christelle MARCY, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122 du Code Général des Collectivités Locales.

Date de convocation : 26 juin 2026

Etaient présents : MARCY Christelle, ROUGIÉ Alexandre, TOUZE Isabelle, BELZIC Florence, LE CALLOCH Franck, LE GALL Dominique, FRANCOIS Agnès, FRABOULET Adélaïde, GOURSAT Joël, LATTE Nadège, JOSSET Régis, MOREL Karine, LE BOUQUIN Goulwenn, SEVETTE Thierry, TREGARO Marie
Agnès FRANCOIS a été élu (e) secrétaire

N° 2026 – 07 – 03

OBJET : Ecole Ste Thérèse : demande participation aux cours de piscine

Suite à l'augmentation des tarifs par l'exploitant de la piscine de Malestroit, l'école Ste-Thérèse demande à la commune une participation aux cours de piscine.

Les tarifs applicables à compter de la rentrée sont au prix de 85 € la séance pour un groupe d'environ 40 élèves. Cela représenterait une charge supplémentaire d'environ 800 € pour l'année 2026-2027.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

► **Décide d'attribuer une subvention de 400 € à l'APEL de l'école Ste-Thérèse pour l'année 2026 – 2027**

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Christelle MARCY

